Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU VIETNAM

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR EN VUE D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITE A MARIAGE
*****

Futur conjoint de nationalité française :

- une copie intégrale de votre acte de naissance datant de moins de trois mois ;

- une lettre manuscrite exprimant votre souhait de vous marier et précisant l'identité de votre future épouse (ce courrier pourra également préciser les conditions de la rencontre, la connaissance mutuelle des futurs conjoints, les projets de vie suite au mariage, etc...) ;

- une copie de votre carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française ;

- un justificatif de domicile : quittance EDF ou France Télécom **si vous résidez en France,** copie du certificat d'inscription au consulat du lieu de résidence ou tout autre document permettant de justifier de votre domicile à l'étranger (contrat de location, quittance, etc.) **si vous résidez à l'étranger** ;

- la photocopie de toutes les pages de votre passeport ;

- pour les personnes divorcées ou veuves, joindre une copie de l'acte de mariage précédent ainsi qu'une copie du jugement de divorce ou de l'acte de décès du défunt ;

- un questionnaire individuel dûment rempli et signé.

Futur conjoint de nationalité vietnamienne :

- une copie récente de son acte de naissance délivrée par le comité populaire qui détient l'acte (Trích lục giấy khai sinh mới nhất) ;

- une copie de sa carte nationale d'identité vietnamienne ;

- un justificatif du domicile familial (ex : livret de famille vietnamien) ;

- un certificat de situation matrimoniale ;

- pour les personnes divorcées ou veuves, joindre une copie du jugement de divorce ou de l'acte de décès du défunt.

- un questionnaire individuel dûment rempli et signé.

Et pour les deux futurs époux : un questionnaire commun dûment rempli et signé

Il est à noter que les documents vietnamiens devront tous être accompagnés de leur traduction en français faite par un traducteur assermenté *(pour vos traductions, il est possible de vous adresser au service de traductions de l'Institut français au Vietnam).*